

BULLETIN DE DIFFUSION



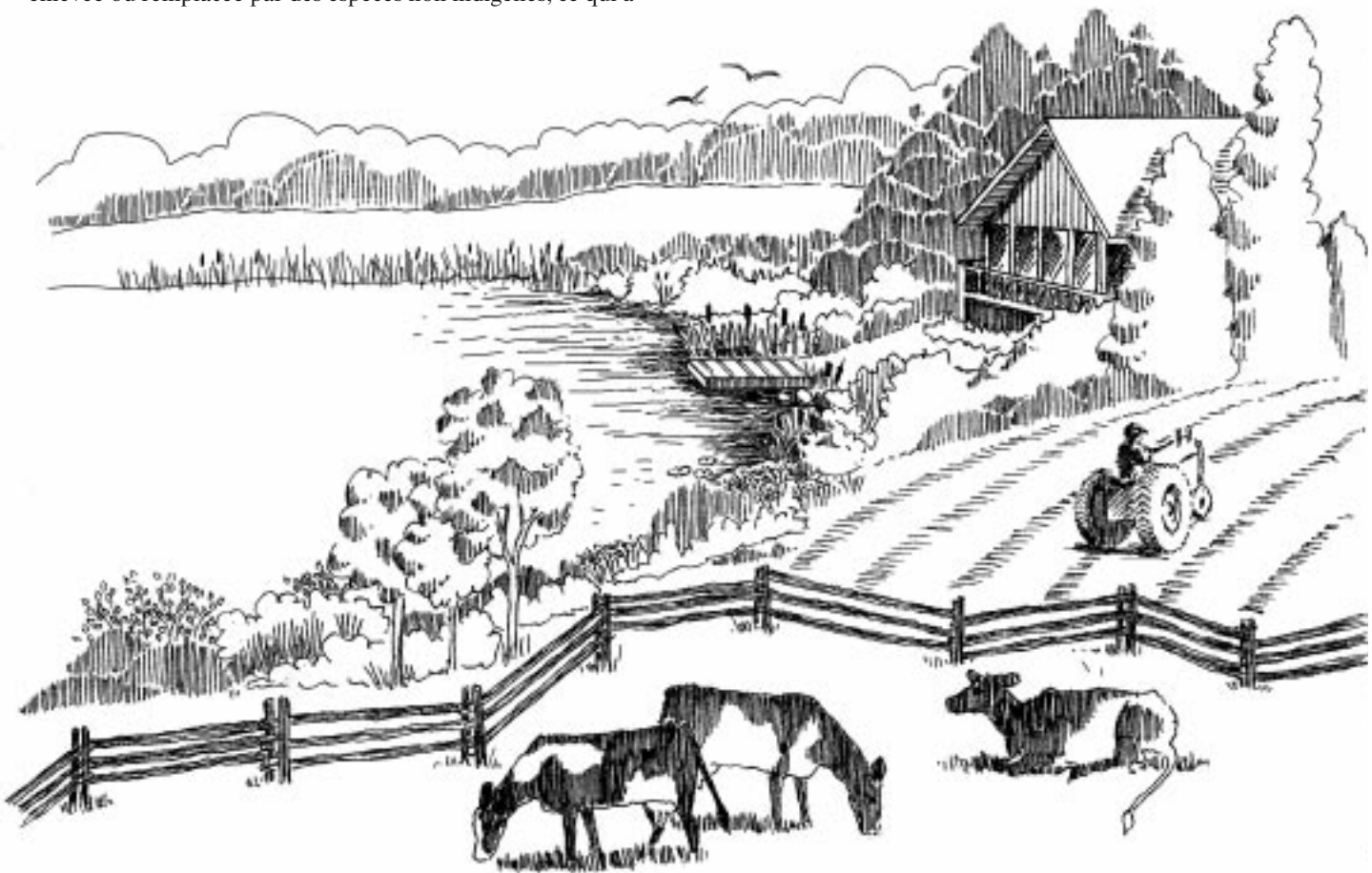
Ontario

PRÉSERVATION ET REMISE EN VALEUR DES RIVAGES NATURELS

La végétation qui pousse naturellement sur les rivages des lacs et des rivières joue un rôle très important en matière de protection de la qualité de l'eau, prévenant l'érosion du sol et préservant l'équilibre écologique des milieux aquatiques. Toutefois, la plus grande partie de la végétation naturelle que l'on retrouvait autour des lacs et des rivières de l'Ontario a été enlevée ou remplacée par des espèces non indigènes, ce qui a

entraîné une perte des habitats fauniques et une diminution de la qualité de l'eau.

Ce bulletin explique l'importance de la végétation des rivages et indique comment vous pouvez obtenir de l'aide pour remettre en valeur vos rivages et ceux de la collectivité.



La végétation des rivages joue un rôle important en matière de protection de la qualité de l'eau de nos lacs et rivières.

LE RUBAN DE VIE

Quatre-vingt-dix pour cent de la vie que l'on retrouve dans les lacs naît, grandit et se nourrit dans la zone où la terre ferme et l'eau se rencontrent. La zone d'eau peu profonde et les premiers 10 à 15 mètres de la zone riveraine forment un ruban de vie autour des lacs et des rivières qui est vital pour diverses espèces. Cet habitat riche et complexe assure la survie des plantes, des micro-organismes, des insectes, des amphibiens, des oiseaux, des mammifères et des poissons.

Plusieurs propriétaires fonciers ne connaissent pas l'importance de la végétation des rivages et les déboisent ou les transforment en paysages urbains. Ils détruisent les typhas, les scirpes et d'autres espèces indigènes, et les remplacent par du gazon ou des espèces non indigènes. Ces propriétaires aménagent également des murs de soutènement, des quais et des hangars à bateau. Ces modifications ruinent l'équilibre des écosystèmes aquatiques et riverains, et perturbent également l'habitat faunique, le paysage naturel et les caractéristiques des lacs et rivières.

La végétation naturelle des rivages joue un rôle important dans la prévention de l'érosion du sol. Les racines des plantes stabilisent le sol, empêchant le rivage d'être emporté par les courants, les vagues et la pluie. Les racines des arbres adultes descendent jusque dans les niveaux supérieurs de la nappe phréatique. De plus, les racines du cornouiller et du thé du Canada forment un réseau qui descend sur un demi-mètre; ces espèces indigènes peuvent donc protéger les propriétés de l'érosion de façon beaucoup plus efficace que les racines des herbes qui ne peuvent descendre que huit centimètres sous la surface.

En prévenant l'érosion et le ruissellement, la végétation naturelle des rivages améliore aussi la qualité de l'eau. Lorsque le sol et les éléments nutritifs en excès sont emportés par l'eau, ceci peut entraîner la destruction des aires de frai des poissons, l'épuisement de l'oxygène dissous et la croissance des algues et des plantes aquatiques. La végétation naturelle peut aussi améliorer la qualité de l'eau en fournissant de l'ombre et en rafraîchissant les zones d'eau peu profonde.

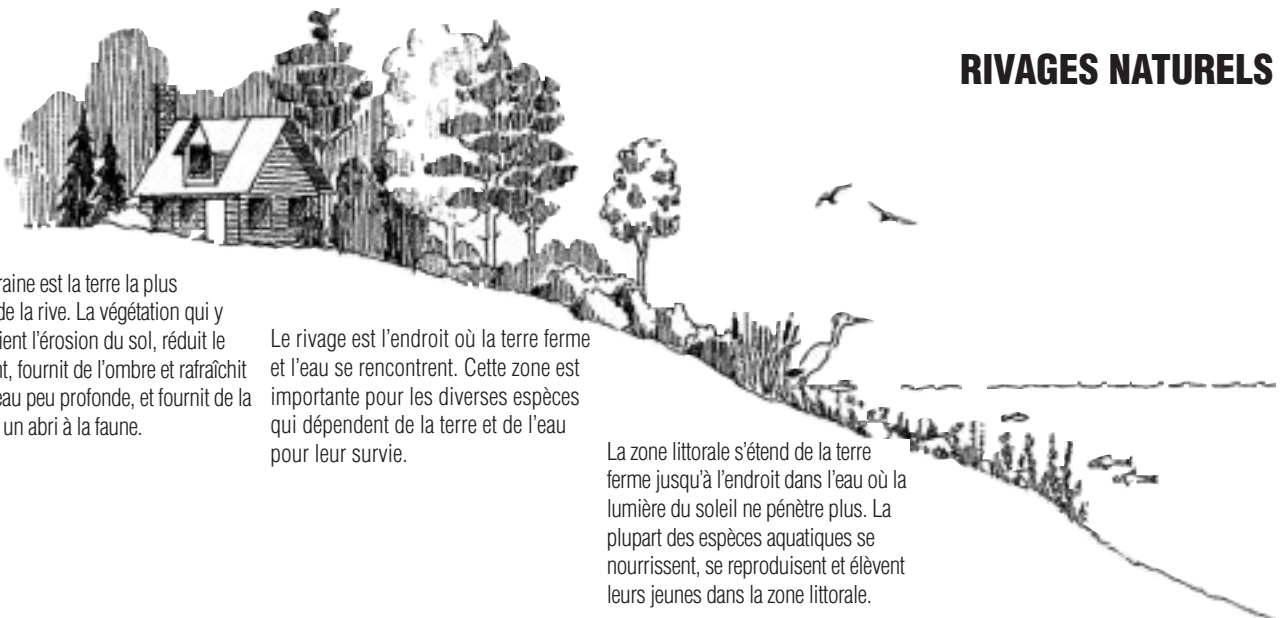
Toutes ces perturbations de la qualité de l'eau peuvent entraîner une eutrophisation rapide, c'est-à-dire le vieillissement d'un lac. Cette eutrophisation modifiera les types et le nombre d'espèces qui vivent dans ce lac.

VÉGÉTATION NATURELLE DES RIVAGES

- fournit un abri et de la nourriture à la faune
- approvisionne les aires de frai des poissons
- améliore la qualité de l'eau
- capte les eaux de ruissellement et les éléments nutritifs en excès
- fournit de l'ombre et rafraîchit l'eau
- empêche la croissance des algues et des plantes aquatiques

AUCUNE VÉGÉTATION PRÈS DES RIVAGES

- ne fournit pas un abri ou de la nourriture à la faune
- endommage les aires de frai des poissons
- réduit la qualité de l'eau
- encourage le ruissellement et les éléments nutritifs en excès
- réchauffe l'eau
- encourage la croissance des algues et des plantes aquatiques

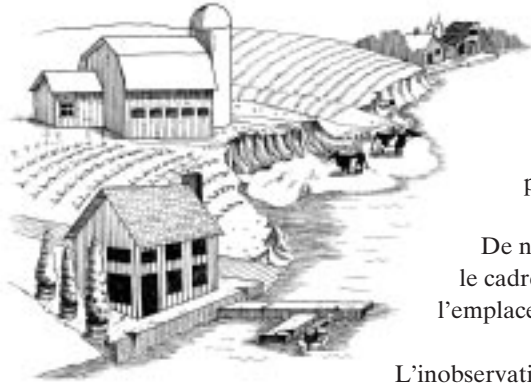


RIVAGES NATURELS

La zone riveraine est la terre la plus rapprochée de la rive. La végétation qui y pousse prévient l'érosion du sol, réduit le ruissellement, fournit de l'ombre et rafraîchit les zones d'eau peu profonde, et fournit de la nourriture et un abri à la faune.

Le rivage est l'endroit où la terre ferme et l'eau se rencontrent. Cette zone est importante pour les diverses espèces qui dépendent de la terre et de l'eau pour leur survie.

La zone littorale s'étend de la terre ferme jusqu'à l'endroit dans l'eau où la lumière du soleil ne pénètre plus. La plupart des espèces aquatiques se nourrissent, se reproduisent et élèvent leurs jeunes dans la zone littorale.



La modification du rivage peut dégrader la vie aquatique qui se trouve dans la zone littorale.

LES RIVAGES SONT PROTÉGÉS PAR LA LOI

Les offices de protection de la nature, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et le Service canadien des parcs font observer des lois et des règlements portant sur les quais, les hangars à bateau et d'autres structures riveraines.

De nombreuses municipalités adoptent aussi des mesures pour protéger les rivages dans le cadre de plans officiels et de règlements de zonage, qui limitent le type et l'emplacement des structures riveraines.

L'inobservation des lois à cet effet peut devenir coûteuse pour les propriétaires fonciers et les promoteurs immobiliers qui devront peut-être payer des amendes et réhabiliter les zones qui ont été modifiées sans permis.

Conformément à la *Loi sur les pêches* du Canada, il est illégal de perturber ou de détruire des habitats de poissons. Ce type d'infraction peut entraîner des amendes allant jusqu'à un million de dollars ou trois ans d'emprisonnement, ainsi que des ordonnances de la cour visant à réhabiliter les habitats.

COMMENT REMETTRE EN VALEUR LES RIVAGES?

Heureusement, on peut remédier à la dégradation des rivages. Les propriétaires de chalets et de terres sont de plus en plus conscients de l'importance des rivages naturels. Ils délaissent leur tondeuse à gazon pour planter des espèces indigènes et remettre en valeur les rivages.

Il y a diverses façons de protéger ou de remettre en valeur un rivage, selon l'état du terrain et l'énergie et les ressources du propriétaire. Voici les quatre stratégies principales :

1 PRÉSERVATION

Lorsqu'une propriété en bordure de l'eau est achetée, le rivage naturel est préservé et l'accès au lac est désigné pour éviter d'endommager le rivage.

2 RÉHABILITATION NATURELLE

Les rivages dégradés sont réhabilités naturellement.

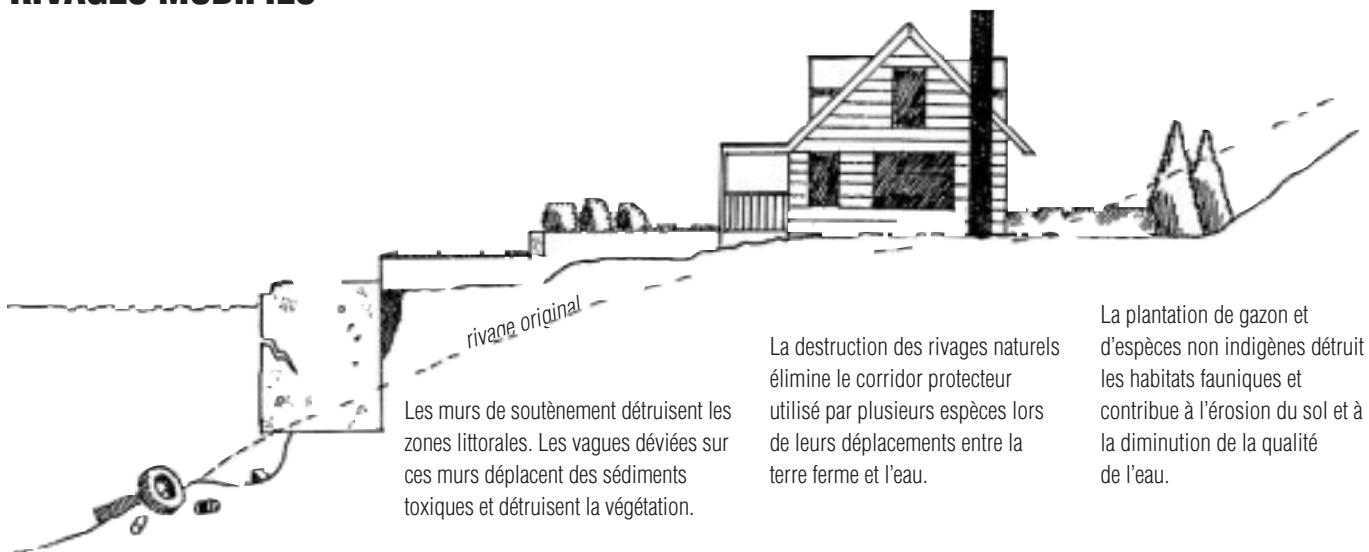
3 AMÉLIORATION

Des espèces indigènes sont plantées et les espèces non indigènes sont enlevées.

4 REMISE EN VALEUR

On plante des espèces indigènes dans les zones déboisées.

RIVAGES MODIFIÉS



Les murs de soutènement détruisent les zones littorales. Les vagues déviées sur ces murs déplacent des sédiments toxiques et détruisent la végétation.

La destruction des rivages naturels élimine le corridor protecteur utilisé par plusieurs espèces lors de leurs déplacements entre la terre ferme et l'eau.

La plantation de gazon et d'espèces non indigènes détruit les habitats fauniques et contribue à l'érosion du sol et à la diminution de la qualité de l'eau.

OÙ OBTENIR DE L'AIDE?

Il existe plusieurs ressources pour remettre en valeur les rivages de la province. Dans l'Est de l'Ontario, vous pouvez communiquer avec la Mutual Association for the Protection of Lake Environments in Ontario Inc. (MAPLE), un organisme sans but lucratif dévoué à la préservation et à la remise en valeur des rivages et terres humides naturels. MAPLE collabore avec des particuliers, des associations de lacs, des groupes environnementaux, des entreprises et des organismes gouvernementaux pour améliorer les milieux lacustres. Au cours des dernières années, MAPLE a coordonné plusieurs projets de remise en valeur de rivages dans l'Est de l'Ontario.

MAPLE exploite une pépinière où poussent des plantes indigènes à l'Ontario afin de les planter sur les rivages. MAPLE fournit les plantes et une aide technique aux associations locales de propriétaires de chalets. Un manuel produit par l'association sera bientôt disponible. Ce manuel fournira des directives sur la classification des rivages selon leur végétation. Il comprendra aussi des conseils sur la remise en valeur des rivages, la plantation d'arbrisseaux à ces endroits et l'ensemencement avec des plantes herbacées.

Pour communiquer avec MAPLE, écrire à la :
Mutual Association for the Protection of Lake
Environments in Ontario Inc.
C.P. 271
Perth ON K7H 3E4

Autres sources d'aide :

- Votre association de lacs locale ou la Federation of Ontario Cottagers Association Inc. au (416) 284-2305
- La Muskoka Heritage Foundation au (705) 645-7393
- L'Ontario Federation of Anglers and Hunters au (705) 748-6329
- Les offices locaux de protection de la nature

Pour plus de renseignements sur la préservation ou la remise en valeur des rivages, consultez les publications suivantes offertes par MAPLE ou votre bureau local du ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario ou du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario :

- *The Lure of the Lake*, MAPLE Inc.
- *MAPLE 10, An Immediate Start to Shoreland Restoration*, MAPLE Inc.
- *The Self Help Shoreland Classification Survey for Lake Associations in Ontario*, MAPLE Inc.
- *La protection de l'environnement et la construction ou l'achat du chalet de vos rêves*, Vivre au naturel, volume 3, ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario
- *La protection de l'environnement au chalet*, Vivre au naturel, volume 4, ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario
- *Travaux en bordure de l'eau*, bulletins d'actualités du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

ESPÈCES INDIGÈNES

Saule indigène
Salix eriocephala



Cornouiller stolonifère
Cornus stolonifera



Vigne vierge grimpante
Parthenocissus vitacea



ESPÈCES NON INDIGÈNES OU D'ORNEMENTATION

Les espèces indigènes sont des plantes qui poussent naturellement dans une région donnée. Elles jouent un rôle important dans l'écologie d'une zone en fournissant nourriture et abri à la faune.

Les espèces non indigènes ou d'ornementation sont des plantes qui proviennent d'une autre partie du monde. Elles modifient l'écologie naturelle d'une zone et ne soutiennent pas les mêmes communautés fauniques que les espèces indigènes. Par exemple, plusieurs sortes d'oiseaux ne mangent pas les fruits produits par des plantes non indigènes. L'introduction d'espèces non indigènes dans certaines zones peut entraîner une perte de la végétation indigène.

Espèces indigènes

vigne vierge grimpante
cornouiller stolonifère
saule indigène

Espèces non indigènes

chèvrefeuille de Tartarie
nerprun commun
salicaire commune

Réalisé par le Centre de ressources pour propriétaires fonciers en collaboration avec le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et la Mutual Association for the Protection of Lake Environments in Ontario Inc.

